

Au mois d'octobre 1839

Monsieur le Procureur-général

Zakem étant Ministre

de la Justice, c'est

M. le Premier Avocat-général

Doreye qui a prononcé le

Discours de rentrée de la

Cour d'appel de Liège.

Ce discours n'a pas été

imprimé, parce que M.

Doreye n'a pas consenti

à ce qu'il le fût.